

RÉSOLUTION

Berne, le 25 mai 2018

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ(E)S DE L'USS

MEMES CHANCES POUR TOUT LE MONDE – LE SERVICE PUBLIC DOIT ÊTRE RENFORCÉ !

Le service public, cela veut dire que tout le monde reçoit des prestations de très grande qualité pour un coût socialement équitable, indépendamment de sa situation sociale et de son lieu de résidence. Et aussi que les personnes occupées dans le service public touchent un bon salaire et que leurs conditions de travail sont exemplaires.

- La politique fiscale doit s'orienter sur les besoins financiers du service public. Nous refusons les projets dévastateurs de baisses d'impôts des cantons et des communes. Nous demandons une imposition minimale afin de faire obstacle à la concurrence fiscale à laquelle se livrent les cantons. Nous refusons les mesures d'austérité qui touchent le personnel des pouvoirs publics, notamment celui de La Confédération et les employé(e)s des cantons et des communes. Nous refusons les expérimentations absurdes et la logique du marché qui détruisent le service public.
- La numérisation est une opportunité, car elle permet d'ajuster les offres du service public à tous les besoins de la population. Il faut absolument protéger les données personnelles concernant la population. Et afin de préserver pour tout le monde des prestations de qualité, il faut investir, et aussi dans le personnel. À l'époque de la numérisation, nous devons renforcer le service public et nous, syndicats, allons lutter pour cela !
- Dans le secteur des transports, à la Poste et dans les activités de courrier ainsi que dans l'action sociale, les salaires sont sous pression. La toute dernière Enquête suisse sur la structure des salaires le montre bien. Dans la branche des médias, la santé, l'accueil des enfants et les soins de longue durée, la situation est grave. Pas de prestations de qualité sans bonnes conditions de travail et sans salaires corrects. Nous exigeons que toutes les personnes occupées dans le service public soient soumises à des conventions collectives de travail exemplaires (CCt) aussi avantageuses que le sont les prestations destinées à la population. Les mandats des pouvoirs publics ne doivent être octroyés qu'à des entreprises soumises à des CCT.
- Les CFF, Swisscom et la Poste ont une mission de service public. Les salaires des cadres doivent par conséquent ne pas excéder 500 000 francs. En cas de réorganisations, les emplois doivent être maintenus. Le personnel a besoin de formation continue et de reconversions, pas de suppression d'emplois ! Aujourd'hui, ces entreprises disposent de réserves de terrain, un patrimoine qui appartient au peuple. Elles ne doivent pas être vendues afin de maximiser les profits.
- Nous rejetons cette politique qui, sous prétexte de politique européenne, veut démanteler le service public : non à une politique des transports qui entraîne des prix et des salaires de dumping, non à la levée de l'interdiction du cabotage, non à la libéralisation du transport national et international de voyageurs et voyageuses, non à l'ouverture du marché de l'électricité !

- Les soins de santé, les soins de longue durée et l'accueil extrafamilial des enfants partie intégrante de l'école primaire, la formation et la formation professionnelle sont des tâches publiques. Nous refusons leur privatisation.
- L'USS s'engage pour que les autorités fédérales décident d'un moratoire fédéral sur les libéralisations et les privatisations de l'ensemble des services publics, notamment de la Poste et des CFF.
- Avec ses fédérations, l'USS adopte aussi rapidement possible une stratégie en vue d'imposer le principe selon lequel le service public ne doit pas servir à faire des profits, mais à fournir les prestations les meilleures possible.